



## Abus de confiance et vol de 1800 euros

Par **basketzis**, le **31/08/2008** à **15:57**

J'ai 2 amies qui sont poursuivies par leur ancienne société pour abus confiance et vol de 1800€.

elle n'ont aucun entécédants ni l'une ni l'autre.

Pouvez-vous me dire quels sont les risques encourus pour se genre d'affaire?

merci.